

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 08 JUILLET 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 08 juillet à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle du Conseil d'agglomération de l'Armor à l'Argoat à Guingamp, le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

AUBRY Gwénaëlle (*suppléante*) ; BEGUIN Jean-Claude ; BILLAUX Béatrice ; BOULANGER Servane ; BURLOT Gilbert ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CHAPPÉ Fanny ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; CONNAN Josette ; CORBEL Samuel (*suppléant*) ; DOYEN Virginie ; DUPONT Frédéric ; ECHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GAUTIER Guy ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; INDERBITZIN Laure-Line ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE CALVEZ Michel ; LE COTTON Anne ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Patrick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Philippe ; LE JANNE Claudie ; LE LAY Alexandra ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Daniel (*suppléant*) ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; MOURET Patricia ; PAGNY Gilles ; PARISCOAT Dominique ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Marie-Yannick ; PUIILLANDRE Elisabeth ; RANNOU Hervé ; RASLE-ROCHE Morgan ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; SALLIOU Pierre ; SALOMON Claude ; TERTRAIS Isabelle (*suppléante*) ; SAMSON-RAOUL Caroline ; SCOLAN Marie-Thérèse ; TALOC Bruno.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOÉTÉ Cécile à LE MEAUX Vincent ; BOUCHER Gaëlle à GOUAULT Jacky ; DUMAIL Michel à RASLE-ROCHE Morgan ; GRAEBER Sophie à PAGNY Gilles ; HERVE Gildas à LE SAOUT Aurélie ; JOBIC Cyril à SCOLAN Marie-Thérèse ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe à BOULANGER Servane ; LE BLEVENNEC Gilbert à LE JANNE Claudie ; LE GOFF Yannick à MOURET Patricia ; LE HOUÉROU Annie à GOUDALLIER Benoit ; LE LAY Tugdual à KERHERVE GUY ; LEYOUR Pascal à LE CREFF Pascal ; LOZAC'H Claude à LE GAOUYAT Samuel ; NAUDIN Christian à PUIILLANDRE Elisabeth ; PONTIS Florence à SALLIOU Pierre ; VIBERT Richard à GIUNTINI Jean-Pierre ; ZIEGLER Evelyne à LE GOFF Philippe.

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLECC Marcel ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHARLES Olivier ; CHEVALIER Hervé ; KERHERVÉ Guy ; LARVOR Yannick ; LE FLOC'H Éric ; LE GALL Annie ; LE VAILLANT Gilbert ; LINTANF Joseph ; PIRIOU Claude ; PRIGENT Jean-Yvon ; QUENET Michel ; VAROQUIER Lydie.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	56
Procurations	17
Votants	73
Absents	15

Date d'envoi de la convocation : Vendredi 20 juin 2025
Secrétaire de séance RANNOU Hervé

DEL2025-07-186

DSP MOBILITÉ : CHOIX DU DÉLÉGATAIRE - GESTION ET EXPLOITATION DES SERVICES DE MOBILITÉ ET DE TRANSPORTS DE VOYAGEURS SUR LE RESSORT TERRITORIAL DE GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION POUR LA PÉRIODE DU 01 01 2026 AU 31 12 2031

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 1410-1 et suivants et L 1411-1 et suivants ;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu le Code des transports ;

Vu l'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux réunie en date du 5 juin 2024, en application de l'article L.1411-4 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération N°2024-06-161 en date du 25 juin 2024 du Conseil de Communauté de Guingamp-Paimpol Agglomération portant approbation du principe du recours à une délégation de service public pour l'exploitation des services de transports et de mobilité communautaires ;

Vu la parution de l'avis d'appel à la concurrence en date du 13 septembre 2024 sur le site internet de Guingamp-Paimpol Agglomération ainsi qu'au JOUE et au BOAMP ;

Vu la décision de la Commission de Délégation de Service Public en date du 17 décembre 2024 approuvant la liste des candidats admis à remettre une offre ;

Vu l'avis rendu par la Commission de Délégation de Service Public en date du 21 janvier 2025 sur les offres remises par les candidats ;

Vu le rapport de choix de Monsieur le Président et ses annexes transmis, dans les délais impartis, à l'ensemble des Conseillers Communautaires ;

Vu le contrat de délégation de service public et ses annexes tenus à la disposition de l'ensemble des conseillers communautaires dans les locaux de la direction des mobilités de GPA ;

Considérant que le contrat de délégation de service public des transports urbains en cours expirera le 31 décembre 2025, et qu'il est nécessaire de le renouveler ;

Considérant que le Conseil communautaire a décidé, par sa délibération du 25 juin 2024, de retenir une gestion déléguée des services de mobilité ;

Considérant que par des avis d'appel public à la concurrence publiés le 13 septembre 2024 au BOAMP, au JOUE et sur le site internet de Guingamp-Paimpol Agglomération, l'agglomération a engagé la procédure de passation du contrat de délégation de service public des services de transports et de mobilité ;

Considérant que le contrat a pour objet la gestion et l'exploitation des services publics de transports et de mobilité et qu'il présente les principales caractéristiques suivantes :

- Délégation de service public
- Durée : 6 ans
- Début de l'exécution du contrat : 1^{er} janvier 2026
- Fin du contrat : 31 décembre 2031

Considérant que trois sociétés se sont portées candidates à l'attribution du contrat et qu'elles ont toutes présenté une ultime meilleure offre à l'issue de la phase de négociation ;

Considérant qu'aux termes des négociations et après analyse des offres finales, M. le Président a décidé de choisir, par application des critères de choix énoncés dans le règlement de la consultation, l'offre de base et les options N°1, N°2 et N°4 présentées par la société **AUTOCARS JEZEQUEL** ;

Considérant que conformément au CGCT, au terme de la procédure de renouvellement de la délégation de service public, le Président saisit le Conseil communautaire du choix du délégataire auquel il a procédé en exposant ses motifs - et présente l'économie générale du contrat ;

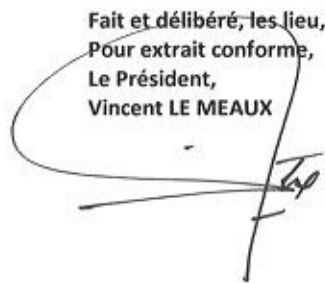
Considérant que le rapport du Président présentant le choix du délégataire ainsi que l'ensemble des annexes figurent en pièces-jointes et que le contrat de délégation de service public visé par le candidat **AUTOCARS JEZEQUEL** ainsi que ces annexes sont tenus à la disposition des conseillers communautaires dans les locaux de Guingamp-Paimpol Agglomération (du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, ainsi que le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération à l'unanimité :

- **PREND ACTE** du rapport du Président et de ses annexes ;
- **DÉSIGNE AUTOCARS JEZEQUEL** comme délégataire de service public pour la gestion et l'exploitation des services de mobilité et de transports sur le ressort territorial de Guingamp-Paimpol Agglomération, pour la période du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2031 ;
- **APPROUVE** le projet de convention de délégation de service public pour l'exploitation des services de transports et de mobilité de Guingamp-Paimpol Agglomération ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer la présente convention ainsi que ses annexes et à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et délibéré, les lieux, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Président,
Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,
Hervé RANNOU

